Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le 13/07/20 ID: 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF

DEPARTEMENT DU LOIRET

VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Nombre de Conseillers en exercice : 33

OBJET: Budget principal - Adoption du budget supplémentaire 2023.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le Conseiller Départemental-Maire Et par délégation

La 1ère Adjointe Sport et santé

egywing-Véronique DESNOUES

REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 JUILLET 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 10 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à dans la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Christophe CHAILLOU, Maire.

PRESENTS: M. CHAILLOU, Mme DESNOUES, M. LAVAL. Mme HAMEAU, Mme LE BIHAN, M. RIVIERE DA SILVA, Mme BELLIZIO, M. LACOU, BUREAU, Mme MOULIN, M. M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, DANGE, M. DIARRA, Mme GAMBONI, Mme Mme BOIS, M. ZING TSALA, Mme NOGUES, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. LAFRAYHI, M. RINA-HUBERT, M. MABOUSSOU, BASILIO, M. M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU, M. DUPRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES: M. VILLARET a donné pouvoir à M. LAVAL, Mme GAUTHIER a donné pouvoir à M. PASSEGUE, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, Mme PAROU a donné pouvoir à M. DUPRE.

AUCUN ABSENT NON REPRESENTE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MABOUSSOU

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le 13/07/2023

ID: 045-214502858-20230710-DELIB2023396-BF

2023-396 Budget principal – Adoption du budget supplémentaire 2023.

Monsieur le Conseiller Départemental-Maire soumet à l'assemblée le projet de budget supplémentaire 2023 pour le budget principal.

Le projet de budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

En€	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 857 174,17 €	3 857 174,17 €
INVESTISSEMENT	4 714 646,08 €	4 714 646,08 €

Le budget est voté par nature. Il est proposé de procéder à un vote global au niveau du chapitre.

Vu l'avis favorable du bureau municipal élargi du 26 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances en date du 3 juillet 2023,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, 31 voix pour et 2 voix contre,

ADOPTE le budget supplémentaire 2023 du budget principal.

Pour extrait certifié conforme Pour le Conseiller Départemental-Maire

> t par délégation dieinte Sport et santé

> > ESNOUES